

26 juin 2013

N° 20 – 2013

Election de Malcom Newman à la présidence de l'International Underwriting Association

Malcom Newman, Directeur général du Hub de SCOR à Londres, a été élu à la présidence de l'International Underwriting Association (IUA) lors de l'Assemblée générale de l'association qui s'est tenue le 26 juin 2013 à Londres. M. Newman, déjà membre du Conseil d'administration de l'IUA depuis 4 ans, remplace Stephen Riley, Directeur exécutif de Global Aerospace, qui a occupé le siège de Président de l'IUA durant les sept dernières années.

L'IUA représente des assureurs et des réassureurs internationaux et spécialistes des grands comptes opérant sur ou via le marché de Londres. Elle a vocation à promouvoir et améliorer l'environnement économique et les conditions d'exercice de ses membres.

L'élection de Malcom Newman à la présidence de l'IUA témoigne de l'importance stratégique du Hub de Londres et démontre clairement la pertinence de la stratégie du Groupe d'associer une vision globale à un fort ancrage local. La nomination de Malcom Newman renforce le rôle de SCOR comme acteur-clé du marché de Londres par le biais de son Hub local mais également d'une présence significative sur le marché de Londres, matérialisée au travers des entités suivantes :

- SCOR UK, filiale d'assurance Dommages/RC opérant sur des risques de spécialités tels que les Grandes Entreprises, la RC Médicale et l'aérospatial ;
- une succursale de SCOR Global P&C SE intervenant sur le marché de la réassurance Dommages/RC ;
- une succursale de SCOR Global Life SE ;
- SUL, une filiale d'assurance Dommages/RC, spécialisée dans l'apport de capacités au Lloyd's ;
- Channel 2015, un Syndicat du Lloyd's.

Malcom Newman déclare : *“C'est un honneur pour moi de me voir confier la tâche de présider l'IUA en cette période de profonds changements qui affectent de nombreux domaines, notamment les exigences réglementaires nationales et internationales en matière de solvabilité. L'IUA a toujours été et reste à la pointe de ces développements et nous comptons bien – le Conseil de l'IUA et moi-même – poursuivre notre effort de défense des intérêts de nos membres et de promotion d'un environnement propice à l'exercice de notre métier à Londres”.*

*

* *

26 juin 2013

N° 20 – 2013

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2013 sous le numéro D.13-0106 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».